

## Nuisances sonores et "séquestrations" de fidèles au quartier Alenakiri, à Owendo

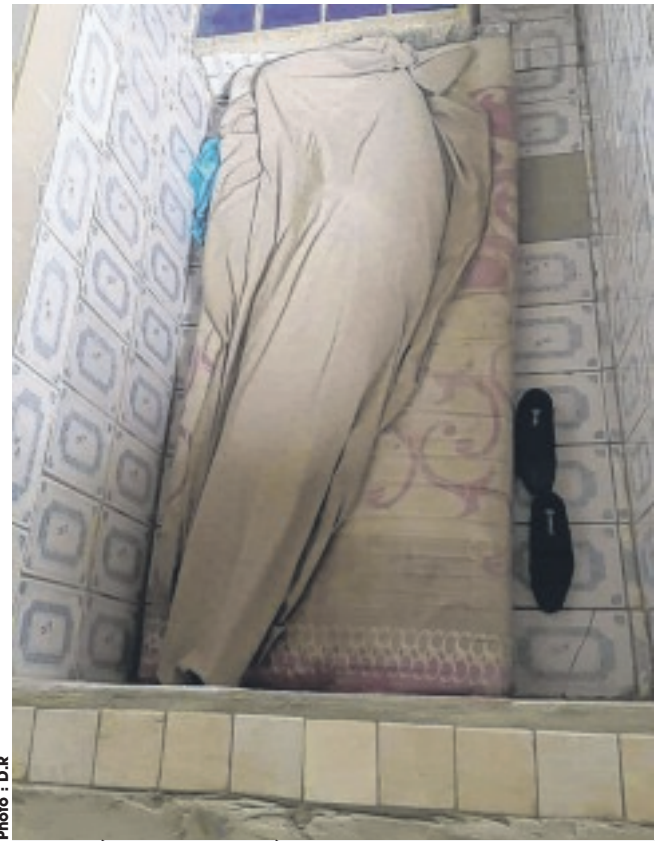
### Le pasteur Arnaud Nso aux arrêts depuis hier



Le temple dans lequel officie le Camerounais...



...Arnaud Nso que certains accusent d'envoûter ses adeptes.



L'espèce de tombe à ciel ouvert qui attire la curiosité des visiteurs.

SCOM  
Libreville/Gabon

"**QUAND** une église aux méthodes peu orthodoxes brave la loi !". C'est le titre de l'article publié dans nos colonnes, le samedi 21 octobre 2017. A travers ce papier, nous interpellions déjà le ministère de l'Intérieur, qui assure la tutelle des confessions religieuses, ainsi que la mairie d'Owendo, afin qu'ils s'intéressent de plus près à cette situation qui exaspérait de nombreux riverains habitant près de cette église de réveil implantée au quartier Alenakiri, dans la commune d'Owendo. Mais aussi pour inciter les parents qui souhaitent extraire leurs enfants – les fidèles acquis à la cause du pasteur –, de l'emprise du responsable religieux de ce temple aux pratiques flirtant, dit-on, avec la magie. Mais, après avoir tenu bon, en dépit de multiples plaintes déposées contre lui, notamment au sein des différentes unités des Forces de police nationale

(FPN), Arnaud Nso, le ministre du culte présenté comme de nationalité camerounaise, a finalement été interpellé par des Officiers de police judiciaire (OPJ), dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 février courant. Et comme il fallait s'y attendre, les membres de sa petite communauté se sont immédiatement insurgés, en organisant un tapage nocturne, qui s'est achevé vers 6 heures du matin. Hier, vers 9 heures, les mêmes fidèles sont allés à la recherche de leur berger. Et ont actionné leurs différents réseaux de relations, en vue d'obtenir la libération immédiate du mis en cause. Il faut dire que l'étau s'est d'autant plus resserré, ces derniers temps, autour de Arnaud Nso, qu'il ne se passait plus une semaine, sans que des parents ne débarquent au siège de son église, sis à la rue conduisant vers le pont métallique, dans le but d'y extirper leurs enfants séquestrés, en quelque sorte. Au sortir d'une précédente interpellation survenue le mercredi 7 février dernier, le guide spirituel de la

communauté religieuse, dont les véritables origines restent inconnues, a dû donner des gages aux géniteurs d'un fidèle, en prenant, de manière écrite, l'engagement de ne plus accueillir son enfant au sein de son église. Il s'agit d'un brillant étudiant de 24 ans en Master 2 à l'Université Omar Bongo (UOB). **MINISTRE DE L'INTÉRIEUR** • Sauf que, contre toute attente, cet étudiant, comme bien d'autres disciples d'Arnaud Nso, avait presque abandonné le chemin de l'école pour passer tout son temps dans ladite église. Ce qui a provoqué le courroux des siens, au nombre desquels certains venus expressément de l'arrière-pays, pour som-

mer "l'homme de Dieu" de ne plus accepter le jeune homme parmi ses ouailles. Une exigence à laquelle le Camerounais s'est plié sans résistance, freinant temporairement le courroux des parents du fidèle. Mais, une fois l'orage passé, le berger a aussitôt repris ses séances de "délivrance spirituelle" et autres louanges. Au mépris des consignes des autorités locales qui l'avaient sommé de cesser avec les nuisances sonores. Depuis le début de cette affaire, plusieurs plaintes ont été déposées contre Arnaud Nso au commissariat de police d'Owendo et à l'État-major des polices d'investigations judiciaires (EMPIJ). Les plaigants entendent



Quelques-uns d'entre eux, ici, le jour de l'arrestation du berger.

également, dans les tout prochains jours, adresser une correspondance au ministre de l'Intérieur afin qu'il mette un terme aux activités de ce ministre du culte. Lequel, dit-on, exercerait illégalement les

fonctions de pasteur. Un détail qui mérite d'être souligné: les fidèles du bouillant pasteur dorment sur place. Si vous avez une meilleure idée pour reproduire la vie en communauté...

## Accident tragique de la circulation à Lambaréné

### Une mineure périt sous les roues d'un véhicule au quartier Petit-Paris 3

E.N.  
Lambaréné/Gabon

**UNE** famille est actuellement durement éplorée et inconsolable dans la commune de Lambaréné. Et pour cause ! Sa fillette chérie, Bapéa Nyama Lunce Lucia, est tragiquement décédée des suites d'un accident de la circulation, il y a quelques jours. Elle avait tout juste 6 ans. Le drame s'est produit au quartier Petit-Paris 3, dans le premier arrondissement, où habite la famille de la défunte. Selon les premiers éléments de l'enquête, la petite Bapéa Nyama Lunce Lucia a été

fauchée mortellement par un véhicule de marque Toyota Hilux double cabine, immatriculé BT 071 AA, alors qu'elle était en train de traverser la chaussée, en compagnie de ses deux sœurs, elles aussi mineures. « Au volant de son véhicule, Idriss Boussougou, un Gabonais, a été surpris par trois enfants qui traversaient la route sans prendre les précautions élémentaires. N'étant pas parvenu à freiner, il a renversé la petite Bapéa Nyama Lunce Lucia, alors que les deux autres fillettes ont réussi à sauver leur peau », nous a expliqué un témoin. Cette version est corroborée par une source proche du dossier. Celle-ci ex-



La victime, Bapéa Nyama Lunce Lucia, avait 6 ans.



Le véhicule à l'origine du drame.

plique que trois fillettes traversaient la chaussée sans observer les règles élémentaires en matière du Code de la route. Notamment de ne jamais traverser la voie sans

s'assurer qu'il n'y a pas de danger. Surprises justement par un véhicule qui s'approchait inexorablement d'elles à toute vitesse, précise la source, les deux premières mineures

ont réussi à traverser rapidement la route en courant. Mais pas la petite Bapéa Nyama Lunce Lucia. Elle s'est retrouvée sous les roues de la voiture. Ce sont les cris et les pleurs des deux miraculées qui ont alerté les parents, les voisins et les passants, poursuit la source. Et d'ajouter : « Le conducteur a immédiatement soulevé la victime et l'a conduite aussitôt au Centre hospitalier régional Georges Rawiri de Lambaréné (CHRGRL) où, malheureusement, le médecin de service n'a pu que constater la mort clinique de la mineure. » Selon divers témoignages recueillis ici et là, Idriss Boussougou est connu à

Lambaréné comme étant un conducteur modéré. Le jour du drame, il transportait les cultivateurs de la zone d'Ikolo. Notons qu'après avoir transporté la jeune victime à l'hôpital et écouté le diagnostic du médecin, le malheureux conducteur s'est rendu volontairement au commissariat central de police pour déclarer l'accident et se mettre à la disposition de la justice. Le procureur de la République près le tribunal de première instance de Lambaréné, Christ Noël Mambili Mamgnono, a aussitôt ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.